

**PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES
SECONDAIRES (PAPVS) : VILLE DE PARAKOU**

N° 2003/PRMP/SIRAT/DG/Coord-PAPVS/SPM

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Pays de l'emprunteur : République du Bénin

Nom du projet : Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS) : Ville de Parakou

Référence de l'accord de prêt : 2021013/PR BN 2021 13 00

La République du Bénin a obtenu un prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement partiel du Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS) et se propose d'utiliser les fonds de ce prêt pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre du Projet.

Le Programme porte sur l'assainissement pluvial de huit (08) villes secondaires du Bénin que sont : Porto-Novo, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi, Ouidah, Abomey, Bohicon, Parakou et Natitingou. Le présent Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) concerne la ville de Parakou.

Le Programme est conjointement financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Le Projet comprend les composantes suivantes :

Composante 1 : Etudes

Cette composante comprend les études technique, économique et d'impact environnemental et social, réalisées et validées en septembre 2020 ainsi que l'élaboration du dossier d'appel d'offre.

Ces études ont été réalisées sur financement du budget national.

Composante 2 : Construction d'infrastructures résilientes de drainage des eaux pluviales et réalisation des travaux connexes.

Cette composante concerne les travaux de construction des collecteurs, les travaux d'aménagement des voies urbaines ainsi que les travaux connexes dans la ville de Parakou.

9

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de marchés des travaux.

Composante 3 : Contrôle et surveillance des travaux

Les prestations de contrôle et surveillance des travaux comprennent : i) la revue et la validation des dossiers d'exécution des travaux ; ii) le suivi technique, administratif et financier de l'exécution des travaux ; iii) le contrôle de la qualité des travaux, conformément aux prescriptions techniques ; iv) la proposition de correctifs nécessaires ; v) le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ; et vi) l'établissement des décomptes de travaux et les réceptions techniques provisoire et définitive de l'ensemble des ouvrages.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de marchés de consultant.

Composante 4 : Mesures environnemental et sociales

Cette composante concerne toutes les mesures à mettre en œuvre et qui porteront sur des actions correctives et préventives des impacts négatifs et de renforcement des impacts positifs du programme sur l'environnement et sur les populations. Elles concernent les mesures préconisées dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et portant sur : (i) la compensation pour les populations qui seront affectées par le programme ; (ii) la formation et les campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation ; et (iii) le suivi et la surveillance environnementale.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de marchés de consultant.

Composante 5 : Appui institutionnel

Cette composante concerne l'appui institutionnel et le renforcement de capacités. Elle comprend : i) l'acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Parakou ; ii) l'acquisition de mobilier de bureau au profit de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Parakou ; iii) l'acquisition d'un véhicule pick-up au profit de la Mairie de Parakou ; iv) l'acquisition de divers équipements (tricycles pour la pré-collecte des ordures, poubelles, bacs à ordures, etc.) ; et v) le recrutement de cabinet pour la formation et la sensibilisation des populations sur la gestion des déchets et la sauvegarde de l'environnement d'une part, des enseignants, écoliers, usagers des lieux de culte, etc. sur la salubrité des lieux et sur l'entretien des ouvrages d'autre part.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de fournitures et des contrats de consultant.

Composante 6 : Suivi évaluation

La composante suivi évaluation porte sur les résultats de développement au cours de la mise en œuvre du Programme et sur l'évaluation rétrospective.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de consultant.

Composante 7 : Audit technique et financier

Les prestations consisteront à vérifier notamment : i) l'exécution des travaux conformément au marché ; ii) la régularité des procédures de passation des marchés ; iii) le respect des délais ; la qualité et la régularité de l'intervention de la mission de contrôle et surveillance des travaux et v) la situation financière du programme. Ces prestations seront réalisées en une mission d'une durée d'un (01) mois, qui interviendra après la réception provisoire des travaux.

Les marchés financés dans le cadre de cette composante sont essentiellement des contrats de consultant.

Tous les marchés de travaux, de services et de fournitures financés par le Programme seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les *Directives pour la Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement*, édition de mars 2013 ou aux procédures nationales de l'emprunteur, conformément aux dispositions de l'Accord de prêt. Tous les fournisseurs/ entrepreneurs répondant aux critères de provenance définis dans les directives sont admis à soumissionner. Les consultants seront choisis conformément aux *Directives pour la Passation des marchés de consultant financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement*, édition de mars 2013.

Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la BOAD seront publiés, dès leur communication, sur le site web de la Banque (www.boad.org), dans DGMARKET et dans un quotidien national de large diffusion du pays de l'emprunteur. Les premiers avis spécifiques de marché seront probablement publiés en **août 2024**.

Les soumissionnaires potentiels, satisfaisant aux critères de provenance et ayant besoin de renseignements complémentaires devront envoyer leur requête à l'adresse ci-dessous :

**Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire
(SIRAT-SA)**

**Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics
4^{ème} étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama
Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229
21 30 05 00 / 97 48 70 55**

Courriel : prmp@sirat.bj avec copie à papvs@sirat.bj

Cotonou, le 28/08 2024
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la
SIRAT SA



Salifou MAMAN